



L'hôtel de police à la villa Sainte-Lucie - 27/06/2018

VIRTON -

Le conseil de police de la zone de Gaume, lundi soir, a décidé officiellement que l'ancien bâtiment des religieuses, la villa Sainte-Lucie, à Virton, deviendra le nouveau siège de l'hôtel de police de la zone.



Nous vous avons déjà précisé, il y a plusieurs mois, que le président du collège de police, le Virtonnais François Culot, et le chef de corps de la zone, le commissaire divisionnaire Jean-Yves Schul, étaient résolument favorables au choix de ce bâtiment. Il est en bon état et est laissé vide depuis 2016 par les religieuses retraitées de la Doctrine Chrétienne parties vivre à Ponderôme (province de Namur).

Lundi soir, par une nette majorité de 16 voix oui et 1 abstention, le conseil de police a donc approuvé l'acquisition de ce bâtiment aux religieuses et la rénovation qui en suivra.

Rénovation pour un peu moins de 5 millions

« Je suis très satisfait car les coûts de rénovation proposés par le STP provincial s'élèvent à 4 830 000€, soit plus bas que l'enveloppe fermée de 5 millions d'euros dont nous bénéficions, explique le président du collège de police, François Culot. Ma deuxième satisfaction, c'est que la suspicion de présence d'amiante, dans le bâtiment, nous a rassurés: les contrôles ont révélé qu'il y a en réalité très peu d'amiante et que celle-ci pourra être traitée et retirée moyennant un crédit de 25 000€.»

François Culot salue le soutien des bourgmestres d'Étalle, Tintigny, Chiny et Meix en particulier qui se sont ralliés eux aussi au projet de la Villa Sainte-Lucie. *«Je dis vraiment merci aux bourgmestres de la zone qui nous ont soutenus. Avec ses 110 emplois, cet hôtel de police, va sécuriser davantage le centre-ville de Virton»*, ajoute M. Culot.

Une reconversion du bâtiment des religieux qui participe à la redynamisation du centre de Virton, avec l'ouverture de la piscine et les aménagements de la grand-place.

D.Z. (L'Avenir)



Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **[Lire notre politique de confidentialité](#)**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **[En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](#)**

